



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ardèche

Secrétariat Général

Affaire suivie par :
Isabelle CHAILLAN
Tél : 04 75 66 93 06
Mél : ce.dsden07-sg@ac-grenoble.fr

18 Place André Malraux
CS10627
07006 Privas Cedex

Privas, le 5 décembre 2024

Messieurs les co secrétaires départementaux,

Votre courrier en date du 28 novembre dernier au sujet de la procédure de recensement post-grève a retenu toute mon attention.

Je tiens à vous informer que cette procédure fait l'objet d'une harmonisation académique et que les points que vous évoquez seront traités au niveau académique en lien avec le service mutualisé de gestion individuelle et financière des personnels enseignants du 1^{er} degré.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les co secrétaires départementaux, mes salutations distinguées.

**L'inspecteur d'académie – directeur académique
des services de l'Education nationale de l'Ardèche**

Thierry AUMAGE

Monsieur Jimmy SANGOUARD
Monsieur Pierre MILLOUD
Co-secrétaires départementaux
du syndicat FSU-SNUIPP de l'Ardèche